

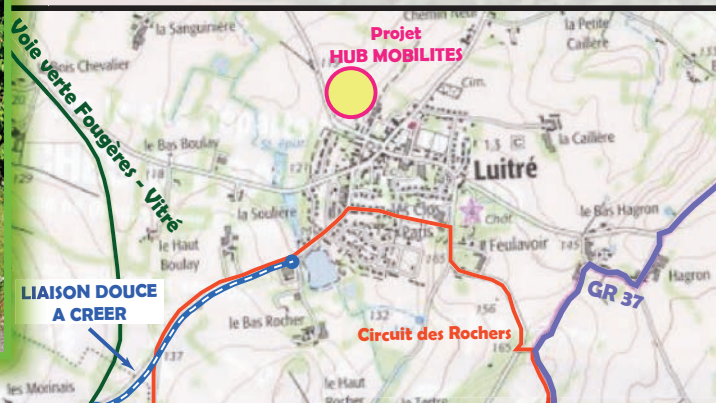


Luitré-Dompierre

DES IDÉES COMMUNES



Circuit des deux châteaux



Circuit du Saut-Roland



Circuit des rochers



BULLETIN MUNICIPAL N°2

JUILLET 2019



Sommaire

Edito	3
Détails pratiques	4
Vie municipale	5 - 9
Communication	10 - 12
Culture	13
Enfance et Jeunesse	14 - 15
Enseignement	16 - 18
Vie associative	19 - 27
Un peu d'histoire	28 - 30
Vie économique	31
Echos de nos commerces	32





Chers habitants de Luitré-Dompierre,

Vous vivez depuis le 1^{er} janvier 2019 votre commune nouvelle, comme vous la vivez depuis déjà longtemps, dans les dimensions familiales, éducatives, associatives, économiques, sportives et autres...

Les élus, au sein du nouveau conseil municipal se sont organisés pour mettre en œuvre les projets de chacune des deux communes historiques, et porter de nouveaux projets structurants de notre bassin de vie.

Les adjoints ont gardé leur délégation et travaillent en duo, pour appréhender les dossiers en cours et mieux préparer l'avenir. Autour d'eux, des commissions ont été constituées. Les dossiers et les projets ne manquent pas. Ils s'appuient sur un budget qui a été élaboré sans hausse d'impôts, mais avec plus de 5% de dotation de l'Etat. Ils s'appuient également sur un service administratif en place depuis avril 2017 et enfin sur les services techniques qui collaborent de plus en plus. Par ailleurs, nous ne devons jamais oublier « notre marque de fabrique » : l'animation sportive, jeunesse et culturelle, avec les bibliothèques et l'accueil de loisirs.

En ordre de marche, nous avons le plaisir d'animer ces équipes et ces projets.

La commune nouvelle, par la voix de nos élus, entend accomplir les projets initiés. Pour autant nous réfléchissons en prenant en compte l'ensemble du territoire et des habitants.

Le Hub Mobilités pour lequel les travaux ont démarré est un exemple d'évolution avec la commune nouvelle. Si son implantation est programmée sur Luitré, il n'en demeure pas moins que les fonctionnalités devront servir l'ensemble de la population. C'est ainsi que dans le cadre de nos choix sur les mobilités, nous avons obtenu le classement du « parking de la Rouillarde » en zone de covoiturage de 1^{ère} importance et demandé la pose d'une borne de recharge électrique au SDE. Enfin, nous déploierons la mise à disposition de vélos électriques sur les deux bourgs. Au titre des mobilités, nous vous rappelons le passage du bus n°13 dans le bourg de Dompierre-du-Chemin.

Le lien des deux bourgs est déjà un vieux projet dit « voie douce ». Le projet avance bien actuellement du point de vue administratif, et devrait voir le jour en 2020. Il est très attendu par les randonneurs, les cyclistes, les coureurs, les enfants du RPI. Cette liaison offrira une sécurité maximale.

Les travaux d'embellissement de la salle des fêtes de Dompierre se terminent : des chaises neuves sont arrivées et la cuisine a été relookée.

Enfin les alentours de la gare à Dompierre-du-Chemin, près des commerces, seront réaménagés. Une étude basée sur trois critères - sécuriser, embellir, attirer - va démarrer dans les prochaines semaines.

A Luitré, près de la salle communale familiale, les travaux des gîtes se terminent. Ils ouvriront leurs portes à l'automne avec une capacité d'accueil de 13 personnes.

Notre commune Luitré-Dompierre mérite toute notre attention. Elle constitue un bassin de vie qui doit être ouvert. Chaque jour, nous devons ensemble œuvrer pour conforter son offre, nous le pouvons.

Les atouts sont nombreux parce que déjà reconnue comme commune d'appui, nous bénéficions de la fréquentation de la RD 798, de la Voie Verte (V9), d'un tissu associatif, commercial et professionnel dynamique. D'ailleurs, les ventes de lots dans les lotissements vont bien, en particulier à Dompierre-du-Chemin.

Avec ces atouts, nous entendons développer notre commune autour de « l'attractivité » après les embellissements évoqués grâce aux sites du Saut Roland, Mine de Montbelleux, les deux plans d'eau, le mur d'escalade, la V9, la voie douce, l'aire de service aux mobilités et le gîte. Nous avons de vraies capacités d'accueil. Ensemble, sachons les mettre en musique pour notre vrai bonheur.

Nous comptons sur vous. Soyez assurés de notre dévouement pour préserver, développer notre « bien vivre ensemble » dans un beau cadre de vie.

Bel été.

Joël MAUPILLÉ

Michel BALLUAIS

Détails Pratiques

HORAIRES D'OUVERTURES DES MAIRIES :

LUITRÉ		DOMPIERRE DU CHEMIN
14h00 – 17h00	Lundi	9h00 – 12h00
8h30 – 12h30	Mardi	14h00 - 17h00
8h30 – 12h30 13h30 – 17h00	Mercredi	Fermé
8h30 – 12h30	Jeudi	14h00 - 17h00
8h30 – 12h30 13h30 – 17h00	Vendredi	14h00 - 17h00
9h00 – 12h00	Samedi	9h00 – 12h00 un samedi sur deux (semaine paire)



HORAIRES D'OUVERTURES DES AGENCES POSTALES COMMUNALES :

LUITRÉ		DOMPIERRE DU CHEMIN
10h30 – 12h30	Lundi	13h20 – 15h20
10h00 – 12h30	Mardi	13h20 – 15h20
10h00 – 12h30	Mercredi	13h20 – 15h20
10h00 – 12h30	Jeudi	13h20 – 15h20
10h00 – 12h30	Vendredi	13h20 – 15h20
10h30 – 12h30	Samedi	10h00 – 11h30 3 samedi sur 4



JOURS DE COLLECTE DES ORDURES

LUITRÉ		DOMPIERRE DU CHEMIN	
Ordures ménagères	Vendredi	Ordures ménagères	Mardi
Emballages recyclables	Jeudi	Emballages recyclables	Jeudi



Rappel : À la suite d'un jour férié, toutes les collectes (déchets ménagers et déchets recyclables) du restant de la semaine sont décalées d'un jour.

Pensez à rentrer chez vous les containers vides !

Contacts

Mairie Luitré
14, rue de Normandie
LUITRE
35133 LUITRE-DOMPIERRE
☎ 02.99.97.91.26
✉ mairie.luitre@orange.fr

Mairie DOMPIERRE-DU-CHEMIN
9, rue de la mairie
DOMPIERRE-DU-CHEMIN
35210 LUITRE-DOMPIERRE
☎ 02.99.97.92.63
✉ mairie@dompierre-du-chemin.fr

Site internet : www.luitre-dompierre.fr

Retrouvez l'ensemble des informations de la commune sur le site

Fixation des taux d'imposition 2019



PRODUIT FISCAL 2019 : 574 259 €					
	LUITRÉ		DOMPIERRE-DU-CHEMIN		LUITRÉ-DOMPIERRE
Les taxes	Bases d'imposition 2019	Taux 2019 (1)	Bases d'imposition 2019	Taux 2019 (1)	PRODUIT ATTENDU
TH	1 038 000 €	16,10%	436 400 €	15,89%	236 462 €
TF (bâti)	991 700 €	18,38%	286 300 €	17,57%	232 577 €
TF (non bâti)	190 900 €	41,74%	61 300 €	46,66%	105 220 €

(1) Taux inchangés par rapport à 2018

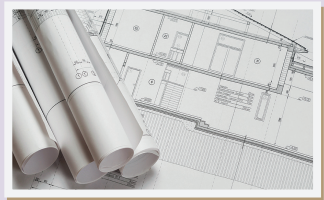
Budget 2019 Fonctionnement commune



Dépenses	Vote
Charges à caractère général	232 900.00 €
Charges de personnel	389 060.00 €
Atténuation de produits	2 000.00 €
Autres charges gestion courante	513 200.00 €
Charges financières	17 700.00 €
Charges exceptionnelles	0.00 €
Dépenses imprévues	22 698.70 €
Virement à la section d'investissement	445 000.00 €
Amortissements	72 100.00 €
TOTAL DEPENSES	1 694 658.70 €

Recettes	Vote
Atténuation de charges	11 500.00 €
Produits des services	43 300.00 €
Impôts et taxes	928 137.00 €
Dotations et participations	287 150.00 €
Autres produits de gestion courante	50 000.00 €
Travaux en régie (provisions)	10 000.00 €
Ventes Val des Légendes	108 715.00 €
Excédent antérieur reporté (2018)	255 856.70 €
TOTAL RECETTES	1 694 658.70 €

Budget 2019 Investissement commune



Dépenses	Vote
Remboursement d'emprunts	67 200.00 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €
Travaux en régie	10 000.00 €
Acquisition matériel	55 500.00 €
Lot. Val des Légendes	57 000.00 €
Ecritures d'ordre	45 740.00 €
Voirie - Pare-ballons - Muez	98 500.00 €
Bâtiments communaux	254 108.65 €
Services aux déplacements	550 000.00 €
Acquisitions de terrains	12 000.00 €
Voie douce	100 000.00 €
Terrain de football annexe	81 000.00 €
Salle intergénérationnelle	6 800.00 €
Aménagement de 2 gîtes	350 000.00 €
TOTAL DEPENSES	1 688 848.65 €

Recettes	Vote
Excédent d'investissement 2018	157 258.22 €
Récupération de la TVA	130 000.00 €
Taxe d'aménagement	8 000.00 €
Excédent de fonctionnement	198 950.46 €
Emprunts	180 000.00 €
Ecritures d'ordre	45 240.00 €
Virement de la section de fonctionnement	445 000.00 €
Amortissements	72 100.00 €
Subventions (provisions)	440 124.97 €
Remboursement Pôle Commercial	11 175.00 €
Dépôt de garantie	1 000.00 €
TOTAL RECETTES	1 688 848.65 €

BUDGET VOIRIE 2019 : 207 056 €

Fonctionnement

- Entretien : 61 894 €
- Frais de gestion : 80 372 €



Investissement

- Saut Roland – ralentisseur : 25 512 €
- Impasse Saudrais – Réseau EP : 6 096 €
- ZI du Clairay – stationnement : 8 670 €
- Hagron/Rougeul – point à temps : 11 880 €
- La Roche - élargissement : 5 742 €
- Bassin d'orage – clôture : 6 890 €



PARTICIPATIONS AUX ECOLES (2018)

RPI LUITRE/LA SELLE-EN-LUITRE/ DOMPIERRE-DU-CHEMIN

- | | |
|---------------------|-----------|
| • Contrat | 114 476 € |
| • Garderie, cantine | 15 000 € |
| • Fournitures | 6 330 € |

ECOLES EXTERIEURES :

- | | |
|--------------------------------------|----------|
| • Ecoles élémentaires et maternelles | 20 640 € |
|--------------------------------------|----------|





SECTEUR SPORTIF	10 817 €
Participation communale : 17 € par licencié	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Luitré Basket-Ball ▪ Football Club Sud Fougères ▪ GJBF (football jeunes) ▪ Indépendante Sportive et Culturelle ▪ Tennis Club Besucé Luitré ▪ Club Alpin ▪ Cyclo Club Luitré Dompierre ▪ Association Communale de chasse ▪ Association de pêche luitréenne ▪ Palet Luitréen ▪ ASCD 	<ul style="list-style-type: none"> 2 054 € 2 081 € 3 475 € 1 300 € 338 € 102 € 250 € 380 € 380 € 250 € 230 €
SECTEUR ANIMATION ET CULTURE	60 905 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ AACIL ▪ OCAS (2,70 € / habitant de Luitré) ▪ OGECLUDOSSEL (gastéte, cuisine) ▪ APFL (classe découverte : 75 € / élève) ▪ Association Résidence St Gilles ▪ Génération Mouvement ▪ Club de l'Amitié (Dompierre) ▪ Cornice ▪ Comité des Fêtes (Luitré) ▪ Comité des Fêtes (Dompierre) ▪ Familles Rurales (jeu de table - D'après jeu) ▪ FA SI LA MUSIC ▪ Mémoire Mine de Montbelbeux ▪ Association « Eclat de Lire » ▪ Comité de Jumelage 	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 € 3 623 € 15 000 € 3 900 € 300 € 405 € 450 € 417 € 450 € 1 000 € 31 780 € 800 € 400 € 400 € 1 000 €
SECTEUR SOCIAL/DIVERS	3 005 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ ADMR / Domicile Action ▪ Association de gestion des Marpa ▪ Prévention routière ▪ Anciens Combattants Luitré ▪ Anciens Combattants (Dompierre) ▪ Les Amis de l'Orgue ▪ FGDDN (lutte contre les ragondins) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 350 € 40 € 45 € 600 € 150 € 170 € 650 €
TOTAL SUBVENTIONS	74 727 €

DÉCISIONS MUNICIPALES :

Contrat Parcours-Emploi-Compétences

Compte tenu des possibilités et besoins identifiés dans la nouvelle collectivité Luitré-Dompierre et en lien avec Pôle emploi, le Conseil Municipal a décidé de renouveler le contrat pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} février 2019 avec le candidat actuellement en poste, selon les modalités suivantes :

↳ Durée hebdomadaire de travail : 32h/35h.

↳ L'aide de l'Etat : le dispositif prévoit une participation financière de l'Etat équivalente à 50% du SMIC brut, ainsi qu'une exonération des charges patronales de sécurité sociale pour uniquement 20 heures/semaine.

Assainissement collectif

La commune nouvelle de Luitré-Dompierre reconduit :

- ↳ la participation pour le financement de l'assainissement collectif (1 000 €) précédemment instituée par le syndicat intercommunal d'assainissement ;
- ↳ l'obligation d'effectuer un contrôle de la conformité des raccordements des installations privées d'assainissement aux réseaux publics.



Conseil en Energie Partagé

Le Pays de Fougères a ouvert à la fin de l'année 2005, une mission énergie dont l'un des principaux rôles est d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques via le Conseil en Energie partagé – CEP. Ce service repose sur la mise à disposition d'un conseiller énergie, qui a pour tâches :

↳ La gestion de l'énergie et de l'eau pour l'ensemble du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, assainissement, parc automobile)

↳ La réduction des consommations d'eau et d'énergie, à confort au moins identique

↳ L'accompagnement des communes dans le cadre de leurs projets de construction ou de rénovation

↳ L'animation d'actions auprès des élus, des techniciens, des usagers du patrimoine communal et des autres acteurs locaux

Le Conseil Municipal a décidé l'adhésion de la commune nouvelle Luitré-Dompierre à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 3 ans (1,24 €/habitant).



PROJETS EN COURS OU A L'ETUDE :

Création d'une liaison douce vers la voie verte Fougères-Vitré (V9) - 2019

Dans un objectif de maintien de l'attractivité de la commune et d'anticipation sur les évolutions des moyens de déplacement de demain, le conseil municipal a décidé d'aménager **une liaison douce vers la voie verte Fougères-Vitré (V9) et qui relie les deux centralités de la commune nouvelle Luitré-Dompierre.**

Au fil du temps, la commune a toujours eu à cœur de privilégier le maillage piétonnier à la périphérie du bourg d'une part et de sauvegarder des chemins existants d'autre part pour créer des circuits de randonnée tels que :

- Le circuit des Rochers à Luitré : distance : 4,6 km
- Le circuit des 2 châteaux à Dompierre-du-Chemin : distance : 9,5 km
- Le circuit du Saut Roland à Dompierre-du-Chemin : distance : 5,9 km

Cette voie douce, outre sa fonction de liaison interne, ouvre plus largement vers l'extérieur puisqu'elle permet l'accès à la voie verte (V9) mais aussi de rejoindre les circuits précités et les deux aires de covoiturage.

LES OBJECTIFS :

Avec ce cheminement doux, les élus veulent inciter les citoyens à modifier leurs habitudes et à utiliser de plus en plus fréquemment le vélo.

Faciliter et sécuriser les cheminements piétons et vélos pour :

- 1) Accéder à la voie verte (V9) et aux circuits de randonnée existant sur le territoire
- 2) Rejoindre son lieu de travail (ZI du Clairay (Luitré) – Parc de l'Aumaillerie (La Selle-en-Luitré) – la ville centre Fougères
- 3) Relier les deux centralités des communes fusionnées (Luitré et Dompierre-du-Chemin) et favoriser la fréquentation :
 - des installations sportives,
 - des espaces de loisirs (plans d'eau, aires de pique-nique)
 - des commerces et services de proximité
- 4) Favoriser la fréquentation du « HUB MOBILITE » situé à l'entrée de bourg de Luitré sur la RD113.
- 5) Développer l'attraction touristique (proximité du site du Saut Roland, de la Mine de Montbelleux, du Château de Fougères et de son quartier médiéval, du Château de Vitré...)

La dépense pour cette opération est estimée à 110 000 €. Dans le cadre du contrat de territoire, le

Conseil départemental attribue une aide de 14 000 €. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de l'Etat pour une subvention sollicitée dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements Locaux.

Calendrier :

- Juin – septembre 2019 : Phase étude (bornage, acquisitions des terrains et avant-projet)
- Octobre 2019 : Consultation des entreprises
- Novembre 2019 : Démarrage de l'opération

HUB Mobilités - 2019/2020

- Aire de co-voiturage située sur la commune de Dompierre-du-chemin : cette aire informelle au croisement de la RD 109 et de la RD 758 (Zone d'Activités La Rouillarde, à côté de BHR) a été intégrée au projet de schéma des aires de covoiturage élaboré par Fougères Agglomération.
- Aire de covoiturage et de stationnement (4 places bitumées sur 22 : handicap / 2 places dédiées aux véhicules électriques / 2 places dédiées à l'autopartage)
- Locations de véhicules électriques : vélos à assistance électriques, voitures...
- Aire camping-car : 6 places et services associés
- Station de lavage.
- Eco-pastoralisme : convention avec un éleveur de la commune
- Vergers collectifs : élément naturel, conservatoire de variétés anciennes, création de lien social
- Connexion avec les cheminements piétonniers existant sur la commune
- Sécurisation / limitation de vitesse : plateau surélevé / nouveaux passages piétons et trottoirs / Revêtement de la chaussée (RD 113)

HUB Mobilité et espaces de services aux déplacements



Les marchés ont été attribués à :

L'entreprise DAUGUET – Lot 1 : Voirie, Assainissement EP-EU, Réseaux souples : 281 380.00 € HT

L'entreprise LAMBERT – Lot 2 : Espaces Verts : 13 634.60 € HT

Calendrier :

Juin 2019 : Démarrage de l'opération

2020 : Travaux de sécurisation RD 113

Rénovation du commerce boulangerie/pâtisserie et du logement d'habitation 2019-2020

La commune est propriétaire depuis le 1^{er} février des immeubles situés au 4 et 6 rue de Normandie. Le projet consiste en la réunification des 2 bâtis permettant de proposer :

- des locaux spacieux et fonctionnels en améliorant l'espace vente, les conditions d'accueil de la clientèle et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Un logement de type 4

Calendrier :

2019 : Phase d'études et de recherche de financement

L'étude va démarrer dans les prochaines semaines pour définir les contours de ce projet ainsi que l'estimation prévisionnelle. Parallèlement, nous constituerons les dossiers de demandes de subventions. D'ores et déjà, le Conseil Départemental accorde, pour cette opération une aide de 50 000 € dans le cadre de son dispositif « Revitalisation des centres bourgs par l'habitat et Amélioration de l'accessibilité des services au public » et Fougères Agglomération, dans le cadre du FIE, a accordé 60 000 €.

Salle polyvalente de Dompierre-du-Chemin



En partenariat avec le service Conseil en Energie Partagé du Pays de Fougères, une réflexion est en cours qui a pour objectif :

- l'étude de prestations permettant d'améliorer la performance énergétique de cet équipement
 - le remplacement des chaises (achat de 200 chaises de couleur anthracite : 5 840 € HT)
 - l'aménagement d'un local de rangement
- Crédits ouverts au budget 2019 : 56 000 €

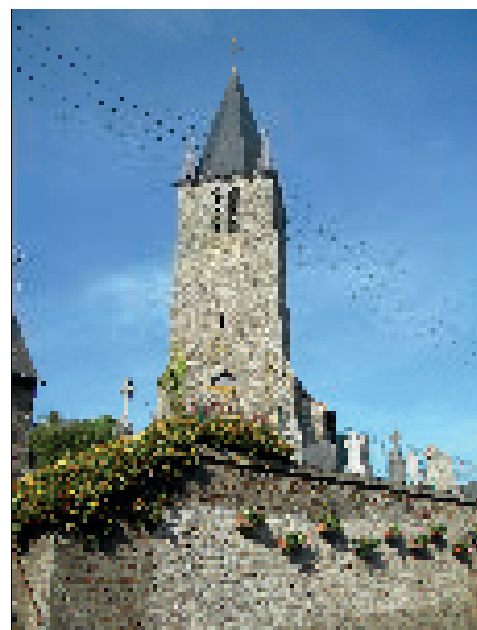
Terrain de football – Filet pare-ballons

Afin de protéger les propriétés riveraines contre l'envoi de ballons de football, la commune a confié à l'entreprise Nerual la mise en place d'un filet pare-ballons.

Coût : 11 490 € HT

Eglise de Dompierre-du-Chemin

La rénovation de la toiture est envisagée.
Crédits ouverts au budget 2019 : 35 000 €



Gîte communal

Les travaux d'aménagement avancent conformément au planning. Actuellement, la commission réfléchit :

- à l'aménagement intérieur : choix des matériaux, cuisine, décoration intérieure, meubles et literie.
- à la promotion et à la commercialisation de cet équipement
- à l'obtention de plusieurs labels : tourisme et handicap, Accueil Vélo, Etape Rando Bretagne, ainsi que l'adhésion au réseau «Gîtes de France» ou «Clévacances»
- aux modalités de fonctionnement : entretien, état des lieux et accueil des usagers.

Requalification du secteur restaurant du Saut Roland /Jardin de la Belle Aude

L'objectif de la commune est de rendre cette entrée plus attrayante, plus esthétique et de valoriser les commerces en place (Restaurant, Supérette, Cabinet vétérinaire) et les éléments environnementaux (Voie verte, Jardin de la Belle Aude, Ruisseau).

Pour mener à bien cette réflexion, la commune a retenu l'Atelier du Marais qui a pour mission d'élaborer plusieurs scénarios prenant en compte les orientations proposées par le maître d'ouvrage et les acteurs économiques (capacité de stationnement, valorisation du bâti existant, sécurité, accessibilité, déplacements doux, espaces publics,...).



Luitré- Dompierre - Terrains à bâtir



26 lots viabilisés à vendre libres de constructeur

11 kms de Fougères, 20 kms de Vitré, 50 kms de Laval et 60 kms de Rennes

Tout à proximité : commerces, services, écoles, accueil de loisirs, médiathèque

Loisirs variés : 35 associations

Déplacements doux : Voie verte, circuits de randonnée

Informations/Réservations en mairie :

02 99 97 91 26 / 02 99 97 92 63

Résidence des Rochers

3 lots disponibles :

- Lot n°10 : 697 m²
- Lot n°14 : 594 m²
- Lot n°16 : 660 m²

Résidence des Chênes

14 lots en accession à la propriété

- Réservation possible

Val des Légendes

- Lot n°7 : 524 m²
- Lot n°8 : 470 m²
- Lot n°9 : 448 m²
- Lot n°10 : 442 m²
- Lot n°11 : 441 m²
- Lot n°12 : 617 m²
- Lot n°13 : 600 m²
- Lot n°19 : 449 m²
- Lot n°23 : 442 m²

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents sur le site de la commune :

www.luitre.fr

OU

www.dompierre-du-chemin.fr

Recensement militaire

Vous avez 16 ans ? Pensez au recensement militaire.

Tous les jeunes (filles et garçons) de 16 ans doivent obligatoirement se présenter à la mairie pour se faire recenser entre la date anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. Vous devez vous présenter en mairie muni :

- le livret de famille des parents ;
- la carte nationale d'identité de l'intéressé(e).

Le recensement vous permet d'obtenir la convocation à la JDC (Journée Défense Citoyenneté) et de passer vos examens.

Il s'agit d'une **démarche citoyenne entreprise par le jeune lui-même.**



Adressage postale : IMPORTANT

Nous rappelons que l'adressage donné en début d'année est important pour la bonne réception du courrier et des colis.

Les deux codes postaux sont maintenus. Nous vous remercions d'être vigilants sur ce point d'autant plus qu'il existe des rues ou lieux-dits du même nom entre les deux communes historiques.



EXEMPLES

LUITRENS
Monsieur et Madame MARTIN
14, rue de Normandie
LUITRE
35133 LUITRÉ-DOMPIERRE

DOMPIERRAIS
Monsieur et Madame DUPONT
9, rue de la Mairie
DOMPIERRE-DU-CHEMIN
35210 LUITRÉ-DOMPIERRE

MOBILITÉS

Taxi à la demande : du nouveau !!

Le « transport à la demande » est un service proposé par Fougères Agglomération aux habitants des communes dépourvues de transports urbains et péri-urbains. Il permet à chacun, selon ses besoins – et à moindre coût - de se déplacer sur l'ensemble des 29 communes (par secteurs de déplacements).

Ce service est pour l'ensemble de la population, il n'existe aucune condition d'âge, ni de ressources. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Accessible toute l'année,
**du lundi au samedi
de 8h00 à 19h00
(sauf jours fériés),**

le service « taxi à la demande » permet un nombre de déplacements annuels pouvant aller jusqu'à 75 trajets par personne.



Tarifs à compter du 1^{er} juin 2019 :

- pour les 50 premiers trajets : 4.00 €
- pour les 25 trajets suivants : 8.00 €

Le territoire de Fougères Agglomération a été réparti en **trois secteurs différents**. Les déplacements s'effectuent dans le secteur où je réside.

Ainsi, habitant(e) de Luitré-Dompierre, je peux me déplacer dans les communes suivantes :

Beaucé	Billé
Combourtillé	Fleurigné
Fougères	Javené
La Chapelle-Janson	
La Selle-en-Luitré	
Laignelet	Landéan
Lécousse	Le Loroux
Parcé	Parigné
Romagné	
Saint-Sauveur-des-Landes	

Quelle est la démarche pour obtenir des titres de transports ?

- Vous remplissez une demande de tickets à votre disposition **dans votre mairie de domicile**. Cette demande doit être **obligatoirement** visée par la mairie.
- Vous joignez un chèque correspondant au nombre de tickets demandés (**un aller-retour nécessite deux tickets**) à l'ordre du Trésor Public.
- Vous déposez la demande de tickets et le chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la mairie de votre domicile.
- La mairie se charge de l'envoi de la demande auprès du service concerné.

Vous obtiendrez en retour les tickets demandés par courrier.

ATTENTION :

Les tickets sont nominatifs.

Pensez au co-voiturage !

Un seul ticket demandé pour plusieurs personnes (jusqu'à 4 personnes).

Pour vous déplacer: appelez un des taxis suivants :

ALLO CHR GALEINE	LECOUSSE	02.99.94.20.05
AMBULANCES LEVEQUE	LANDEAN	02.99.97.34.00
AMBULANCES PAYS DE FOUGERES	JAVENE	02.99.99.87.85
EURL TAXI GOHIN	FOUGERES	02.99.99.89.90
FRANCK TAXI	ROMAGNE	02.99.94.40.17
LANDS'ALLEUX	ST SAUVEUR DES LANDES	02.99.39.44.76

ATTENTION : Les tickets taxis ne sont pas remboursables

Pour rappel : La réservation du trajet doit se faire **au plus tard la veille avant midi.**

Ce service ne peut pas être utilisé pour :

- aller régulièrement au travail
- des déplacements scolaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service :
Mobilités – Transports de Fougères
Agglomération au 02.23.51.35.12
ou par e-mail : transport@fougères-agglo.bzh

RAPPEL : Un bus de Fougères à Vitré !

Nous tenons à rappeler aux administrés, qu'il existe un moyen de transport en commun reliant Fougères à Vitré et passant sur notre territoire.

La **ligne n°13 FOUGERES-VITRÉ** passe par le centre de **Dompierre-du-Chemin**, plusieurs fois dans la journée, du lundi au vendredi.

Vous trouverez les horaires de passage du bus à l'accueil de la mairie.

BREIZHGO

Retrouvez toute l'information sur vos transports en car sur www.breizhgo.bzh ou sur le site de la commune.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service au 0 810 35 10 35.

Collecte de sang aux Ateliers à Fougères

JUILLET	Horaires	OCTOBRE	Horaires	DÉCEMBRE	Horaires
Mardi 9	10h30 - 13h00 et 15h00 - 19 h00	Mercredi 2	10h30 - 13h00	Mercredi 11	10h30 - 13h00 et
Mercredi 10		Judi 3		Judi 12	
Judi 11		Vendredi 4		Vendredi 13	15h00 - 19 h00
Vendredi 12		Samedi 5	10h00 - 16h30	Samedi 14	10h00 - 16h30



Collecte des bacs : rappel des consignes

Pour être collectés, les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte, avec la poignée côté rue. Les ordures ménagères

SMICTOM

doivent être déposées dans des sacs fermés à l'intérieur du bac. En cas de jour férié, toutes les collectes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

Le geste du mois

Chaque année, 30kg de publicités sont déposés dans les boîtes aux lettres. Apposer un Stop-Pub est un geste simple pour réduire sa production de déchets. Des

Stop-Pubs sont disponibles sur simple demande auprès du SMICTOM.

Le chiffre du mois

Sur le premier trimestre 2019, la production d'ordures ménagères des habitants du SMICTOM du Pays de Fougères a diminué de 4 %. Un bon chiffre qu'il faut confirmer tout au long de l'année !

LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES.

En 2019, Fougères Agglomération a poursuivi le dispositif de piégeage des reines de frelons asiatiques grâce à l'implication locale des mairies pour la pose et le suivi du nombre de reines piégées. Fougères Agglomération maintient également la prise en charge financière de la destruction des nids de frelons asiatiques seulement lorsque la procédure décrite ci-après est respectée.

Que faire lorsque vous remarquez un nid de frelons asiatiques ?

Dans un premier temps, prenez contact avec la mairie. Un référent communal se déplacera sur le site pour constater qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Dans un second temps, le référent communal signale le nid à la FGDON 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Et c'est la FGDON 35 qui contacte une entreprise référencée pour intervenir sur le territoire. L'entreprise transmet ensuite la facture directement à Fougères Agglomération. Il est nécessaire de suivre cette procédure pour que Fougères Agglomération puisse assurer le financement des interventions.

En 2019, afin de limiter les coûts d'intervention, le référent communal détermine le degré d'urgence de l'intervention (à proximité d'une habitation, d'une école...). Le délai d'intervention dépend du degré de dangerosité constatée (un nid situé à 5 mètres d'une habitation présente plus de risque qu'un autre situé à 500m) et de la période de l'année. Pour minimiser la facture, les déplacements par commune ou par secteur sont regroupés, ce qui peut faire varier la rapidité d'intervention d'1 à 4 jours maximum.

Crédits photos : FGDON Ille-et-Vilaine

Frelon européen



Taille
Ouvrière: 25 à 35 mm
Reine: 43 mm maxi

Frelon asiatique



Taille
Ouvrière: 23 à 30 mm
Reine: 35 mm maxi



PRATIQUE DE LA PÊCHE à l'étang rue verte Dompierre-du-Chemin

La commune de Luitré-Dompierre dispose sur son territoire de deux étangs communaux : un à Luitré et un second à Dompierre-du-Chemin.

L'étang de la Rue Verte est un étang de 5.94 hectares situé derrière la salle des sports.

La gestion de la pêche est assurée par l'AAPPMA « La Gaule Fougèraise ».

Le plan d'eau est ouvert à la pêche toute l'année pour la carpe, la truite et pêche aux coups.

Règlementation

Tout pêcheur doit avoir déposé une autorisation de pêche. Une participation à la journée est proposée.

Où puis-je acheter une carte ?

- Welcome's Bar – LUITRE
- Prochainement : Epicerie La Ferme Saint Blaise - DOMPIERRE-DU-CHEMIN
- Chez Manu - FOUGERES
- Pisciculture associative - JAVENE

Les pêcheurs sont tenus de respecter le règlement affiché à l'entrée du site. Un garde-pêche est assermenté par le Maire pour procéder aux contrôles et faire respecter le dit-règlement.

Vous trouverez également ce dernier sur la page Facebook « La Gaule Fougèraise » ainsi que sur le site de la commune.



Règlementation particulière :

- Baignade interdite
- Ouverture du carnassier suivant ouverture préfectorale
- 3 cannes à pêche maximum par pêcheur.
- Pêche de la carpe, du brochet et aux coups en **no-kill** (obligation de remettre à l'eau les poissons)
- Prises personnelles limitées à 2 gros salmonidés par pêcheur et par jour
- Pêche du carnassier uniquement avec des leurres artificiels
- Pêche en float-tube autorisé le dernier week-end de chaque mois
- Pêche en bateau interdite
- Interdiction de pêcher dans l'eau

Informations pratiques :

- Lâcher de truites tous les 15 jours
- Après votre partie de pêche, assurez-vous de n'avoir rien laissé sur place et d'avoir emporté vos déchets. Respectons l'environnement !

Médiathèque de Luitré-Dompierre

Réseau des MÉDIATHÈQUES
FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION

Une médiathèque intercommunale de LUITRE-DOMPIERRE pour tous, près de chez vous et à l'écoute de vos envies :

- **Vos envies de Livres** : romans, BD, Mangas, Albums, Magazines, Documentaires
- **Vos envies de cinéma** : plus de 500 DVD avec régulièrement de nouveaux arrivages.
- **Vos envies de musiques** : toutes les musiques sont à l'honneur !
- **Vos envies de jeux de société** avec plus de 200 jeux de sociétés en prêt et jouables sur place,
- **Vos envies de jeux vidéos** avec la console WiiU jouable sur place avec plus de 40 jeux

Et prêt de jeux vidéos toutes consoles par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Et un p'tit café ou thé ça vous dit... c'est possible !

Grâce à la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine :

- **RESERVEZ DES DOCUMENTS** : vous pouvez réserver de nombreux documents (livres, CD, DVD) directement à la médiathèque de Luitré-Dompierre. N'hésitez pas à nous demander et en plus le service est gratuit. Vous êtes avertis par mail dès que le document est disponible !
- **ACCES DE CHEZ VOUS A DES RESSOURCES NUMERIQUES** : plus de 1000 magazines en ligne, de la musique avec 1dTouch, des formations textes et vidéos sur plus de 400 logiciels informatiques (Traitements de textes, Photos, gestion...), des cours d'anglais tous niveaux. Modalités d'accès et renseignements à la médiathèque.



La médiathèque c'est aussi :

- **Une médiathèque LUITRE-DOMPIERRE dans le réseau de Fougères Agglomération.** Les médiathèques de Luitré et Dompierre sont désormais une seule entité
- **Une équipe de plus d'une vingtaine de bénévoles et un professionnel Anthony CROCQ à votre écoute pour toutes vos demandes....Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues si le cœur vous en dit.**
- **Un espace ouvert 20h par semaine**
- **Des animations, des expositions, des spectacles.....**
- **Gratuit pour tous**

Horaires d'ouverture au public :

Mardi	16h00 – 17h00
Mercredi	9h30 – 12h30 / 13h30 – 19h00
Vendredi	15h00 – 19h00
Samedi	9h30 – 12h30 / 13h30h – 17h00

Pour JUILLET AOUT, les horaires PEUVENT évoluer, mais nous ne fermons pas durant l'été.

Biblioluitredompierre@fougères-agglo.bzh

Tél. 02 99 18 81 37

7 rue du Vendelais
LUITRE 35133 LUITRE-DOMPIERRE

Pour être directement informé des horaires et animations, faites une demande par mail pour recevoir la newsletter de la médiathèque. Voir aussi le site de la commune de Luitré-Dompierre.

ACCUEIL DE LOISIRS PROPOSÉ PAR TRANCHE D'ÂGE



Soyez tranquilles, ici votre enfant s'épanouit !

Accueil des 3-12 ans les mercredis et vacances scolaires

Le centre de loisirs vous accueille toute l'année.



Comment organiser ses vacances et répondre aux besoins et aux envies de découverte et amusement des enfants? Pour s'épanouir, l'école et la famille ne sont plus les seuls acteurs. Nous souhaitons proposer un centre qui tienne compte des besoins et demandes des enfants. C'est-à-dire un centre qui s'adapte aux envies des enfants tout en leur proposant des activités sportives, de découverte et d'expression...

Horaires d'ouverture :
de 7h00 à 18h45,

proposant ainsi une grande disponibilité.

Le centre est ouvert les 2 mois d'été sans interruption.



3 mini camps sont proposés cet été :

Base de loisirs du Boulet à FEINS du 15 au 19 juillet 2019

Pour qui ? Les 8-9 ans

Quelles activités ? optimist, baignade, joutes et course d'orientation

Base nautique de SAINT M'HERVÉ du 22 au 26 juillet 2019

Pour qui ? Les 10 ans et plus

Quelles activités ? VTT, kayak et course d'orientation

Base de loisirs de Chênédet à LANDÉAN du 29 au 31 juillet 2019

Pour qui ? Les 6-7 ans

Quelles activités ? Activité équestre et découverte de la nature



ESPACE PASSERELLE pour les 9-12 ans pour l'été

A 9 ans, l'enfant commence à se détacher du monde de l'enfance
Cependant, il est encore trop tôt pour certains de les laisser en complète autonomie. Pour répondre à ce besoin, le groupe des grands va intégrer les locaux du presbytère, afin d'y effectuer diverses activités.



Le planning sera affiché sur la porte de l'espace enfance



Soyez tranquilles, ici votre enfant s'adaptera...

Accueil des 0/3 ans accompagnés d'un adulte



L'animatrice, Anne FROMONT, accueille les jeunes enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, chaque jeudi matin.

Les activités proposées sont diverses : activités manuelles ou de motricité adaptées à leur jeune âge.

Une semaine sur deux, un groupe autour d'une animation sur les livres avec Anthony CROCCQ, bibliothécaire, est accueilli à la médiathèque de Luitré entre 9h et 11h.



Contact : Anne FROMONT
(Directrice de l'Accueil de Loisirs)

7, rue du Vendelais
LUITRÉ - 35133 LUITRÉ-DOMPIERRE
Tél : 02 99 97 98 56

Email : ribambelle.luitre@gmail.com



Regroupement pédagogique intercommunal

Ecoles de Luitré, La Selle-en-Luitré, Dompierre-du-Chemin

Spectacle Cicadelle sur les émotions

Le jeudi 7 février, la compagnie Cicadelle a proposé un spectacle interactif basé sur les émotions aux élèves de maternelle de Luitré et aux deux classes de La Selle-en-Luitré. Les enfants ont travaillé sur ce thème tout au long de l'année.

Mardi-Gras

Le mardi 5 mars, c'était Mardi-Gras. Les enfants de maternelle se sont rassemblés pour un moment convivial, ils se sont déguisés et ont récité les comptines apprises pour l'occasion. Tous les enfants des trois écoles ont partagé ensuite de bonnes crêpes confectionnées par les familles.



Concert de Joseph Lafitte à Dompierre

Le mardi 2 avril, le chanteur Joseph Lafitte est venu présenter son spectacle « Chante » à tous les élèves des trois écoles du RPI dans la salle des fêtes de Dompierre-du-Chemin. Les enfants avaient appris quelques chansons de l'artiste avant le spectacle et certains d'entre eux sont montés sur scène. Après ce moment fort pour les trois écoles, les familles ont pu commander des CD de Joseph Lafitte afin que les enfants gardent en mémoire ce beau spectacle.

Permis internet

Jeudi 9 mai, les élèves de CM2 ont passé le permis internet. Auparavant, ils avaient appris en classe les dangers qui les guettaient sur Internet. Les gendarmes de la brigade de Louvigné-du-Désert leur ont fait passer l'épreuve. Les 35 élèves de CM2 ont tous réussi

leur examen. Nul doute que ce permis leur permettra d'être des utilisateurs avertis d'Internet.

Opération bouchons en plastique

Lundi 27 mai, Annick de l'association Handichien est venue, à l'école de la Selle-en-Luitré avec des résidents et son chien Facq pour récupérer les bouchons et nous expliquer l'utilité de ceux-ci. Avec l'argent récolté, il est possible d'acheter de nouveaux chiens. De notre côté, nous avons récolté 40kg.



Prix des INCOS (Incorruptibles)

Du mois de mars au mois de mai, les élèves de la Moyenne Section au CE2 ont voté comme tous les ans pour leur livre préféré de la sélection du prix des Incorruptibles. Dans chaque classe, les élèves ont découvert une sélection de cinq livres. A l'issue de ces lectures, Anthony de la médiathèque a organisé un vote dans chaque classe. Les élèves ont voté et dépouillé les bulletins comme les grands.



Rencontres Sportives

Comme tous les ans, les enfants participent à des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur (Le Loroux, La Chapelle-Janson, Fleurigné, Billé, Combourillé, Parcé). Le thème de l'année est les jeux d'opposition.

Les élèves de petite et moyenne sections se sont retrouvés à la salle des sports de Luitré, mardi 28 mai, les élèves de grande section, CP et CE1 le jeudi 20 juin à la salle des sports de Dompierre-du-Chemin.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont retrouvés le lundi 1^{er} juillet à la salle des sports de Billé.

Informations diverses

Jean-François LESVIER, le directeur du RPI, reçoit les familles qui désirent inscrire un enfant, le mardi ou le jeudi après la classe, le lundi ou le vendredi toute la journée.

D'autre part, il assurera des permanences dans la semaine du 26 au 30 août.

Contact téléphonique :

02 99 97 90 29

Mail :

luitrelaselledompierre@gmail.com

LUDOSEL

L'organisme de gestion des écoles de Luitré, Dompierre du Chemin et La Selle en Luitré

Kermesse champêtre, une formule gagnante !

Dimanche 30 juin, l'école a organisé sa kermesse champêtre dès 11h30, auprès du terrain de sport de Luitré !

Au programme :

- Des animations et jeux pour les enfants : balade en poneys, ballons à sculpter, jeux gonflables, spectacle de magie, divers jeux d'adresse et de nombreux lots à gagner...
- Une restauration rapide, sans réservation : burger, frites, galette saucisse, pain saucisse... et de quoi se désaltérer bien sûr !
- De la musique bretonne, la traditionnelle fanfare et le spectacle des enfants.

A noter : nous organiserons un

concours de palets

près du stade de Dompierre du chemin,
le **7 septembre 2019**.

De nombreuses actions pour subvenir aux besoins de l'école...

Les bénévoles de l'Association Ludosel, en accord avec l'APEL, ont organisé plusieurs actions comme la **Tombola** (tirage à l'Arbre de Noël) et la **vente de grilles** pour gagner des paniers garnis de la Mère Poulard (à l'occasion de la fête des mères) qui ont été réédités suite à la réussite de leur lancement l'an passé.

Couplés aux **séances de Théâtre** qui se déroulent en fin d'hiver à la Selle en Luitré, et à la **kermesse** de fin juin, c'est un bénéfice global de près de 7000 € obtenus l'an dernier, qui ont permis d'endiguer l'augmentation significative et impondérable des charges de fonctionnement, la réduction des aides de l'état, et de subvenir aux besoins d'entretien des bâtiments des établissements scolaires ; tout cela dans le but de ne pas alourdir les tarifs de la rétribution scolaire, des repas et de la garderie auprès des familles.

Dans ce même objectif, nous remercions infiniment les parents, bénévoles et enseignants qui ont participé à notre **journée travaux**. Ce fut l'occasion de faire un grand rangement de printemps, de mettre les extérieurs au propre, et aussi d'entreprendre des travaux d'aménagement de la salle de secrétariat qui n'avait pas été retouchée depuis quelques dizaines d'années. Le bénévolat nous permet de faire des économies, et la solidarité n'a pas de prix !

Par ailleurs, nous avons clôturé notre **1^{ère} campagne d'appel à dons** en janvier dernier avec une collecte de près de 2000 €. Que les donateurs soient amplement remerciés. Cette somme a servi à acheter du matériel informatique pour les classes primaires.

Enfin, avec le soutien du Crédit Agricole, le projet de vie du végétal a pris forme. En novembre dernier, 3 arbres ont pris place sur le terrain en herbe, derrière l'école, en remplacement des châtaigniers.

Il s'agit d'un hêtre, d'un chêne et d'un tulipier que les élèves ont pris plaisir à planter et à arroser. Cette **journee de l'Arbre** a été préparée plusieurs semaines auparavant par les enseignants, à travers un vrai projet pédagogique autour des nouvelles plantations et de la naturalité.

Des départs marquants... et des arrivées masculines.

Parmi les administrateurs bénévoles, plusieurs d'entre eux viennent de laisser la place à quelques nouveaux. Sachez les départs de Stéphanie JEGO, après 12 ans de bénévolat intense (et sur qui le président s'est beaucoup appuyé dans l'ombre), de Virginie BETTON après 10 ans d'implication personnelle (et auprès de qui l'école de Dompierre doit beaucoup), de Frédéric QUEHEN (qui a fait avancer les travaux de la cantine de Dompierre) et de Violette MAURAI (qui nous a accompagné avec bienveillance). Un très grand merci à eux ! Viennent remplir les rangs du Conseil d'Administration les membres soulignés ci-dessous, et à qui nous avons déjà réservé l'accueil qu'ils méritent !



Les membres du Conseil d'Administration de LUDOSEL :

Guillaume CHESNEAU (président), Elodie BESNIER (vice-présidente de Luitré-Dompierre), Frédéric RIVIERE (vice-président de La Selle en Luitré), Sandrine CHEMIN (trésorière), Angelina NICOU (trésorière adjointe), Séverine GILBERT (secrétaire), Virginie COCHET (secrétaire adjointe), David ANGER, Nadège BLANCHET, Chantal BOITTIN, Stéphanie HAIE, Valentin LEBLANC, Vanessa LEBLANC, Philippe LIGER, Ludivine MEUDEC, Olivier TOUCHEFEU.



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

APEL

LUITRÉ-DOMPIERRE LA SELLE EN LUITRE

L'APEL, c'est une équipe qui œuvre ensemble pour permettre de réduire les frais des sorties scolaires.

Pour cela, nous proposons plusieurs actions telles que :

- la vente de sapins et de produits créés par nos soins lors du marché de Noël,
- l'arbre de Noël
- les bennes à papier.

*Au total, avec les bennes du mois d'octobre et de mars, ce sont 9 tonnes de papier qui ont été récoltées.
Merci à tous pour votre participation.*

Dates des prochaines actions :



Pot d'accueil
jour de la rentrée
dès 8h35 dans les 3 écoles

Benne à papier
11 et 12 octobre

Vide ta chambre
Braderie en partenariat
avec l'OGEC
dimanche 20 octobre

Association d'animation Résidence ST Gilles – Luitré



Nous avons tenu notre assemblée générale le 3 décembre 2018, où nous avons présenté les différentes activités proposées aux personnes âgées de la résidence St Gilles pour leur permettre de garder un contact avec le monde extérieur et aussi passer des après-midis dans la convivialité.

Au cours de l'assemblée générale, notre bureau a été renouvelé à l'identique, avec à la présidence, Madame Jeannine JEORGEAU.



Comité des Fêtes Luitré

On dit que le rire est bon pour la santé.

Alors venez vous éclater pendant deux heures !

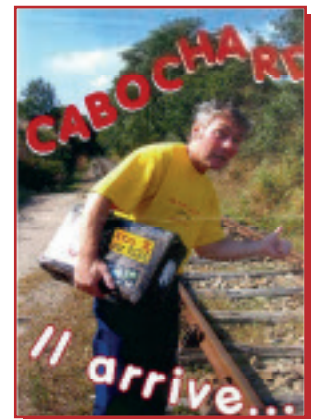
Le Comité des Fêtes de Luitré organise une soirée humoristique animée par

« **CABOCHARD** »

Samedi 28 septembre 2019

Salle des sports de Luitré

Entrée : Adulte : 8€ - Enfant : 5€



Vente de billets sur place ou dans divers commerces de la commune
Buvette sur place

Venez nombreux, nous vous attendons.

Association « La 3 M Mémoire de La Mine de Montbelleux »



L'association la 3M Montbelleux a pour but de faire connaître le passé industriel de l'ancienne mine de wolfram (tungstène) qui a été extrait tout

au long du 20^{ème} siècle. Le déclassement opéré ces dernières années a permis de sortir le site du code minier et l'on peut désormais y envisager un accès plus facile. Nombreux sont les habitants qui ont connu l'activité minière qui s'est poursuivie jusqu'en 1983 ;

Depuis 8 ans, les membres de l'association accueillent lors des « **journées du petit patrimoine rural et de moulins** » un public curieux de retrouver l'histoire locale de ce lieu insolite et intrigant. Cette animation a eu lieu cette année le **samedi 15**

juin 2019 de 14h à 18h sur le carreau de mine. De nombreux visiteurs sont venus profiter des animations traditionnelles : démonstrations autour de la forge, musique et exposition géologique.

La municipalité de Luitré a été la première à soutenir notre action et Dompierre du Chemin a toujours accompagné nos animations. Fougères Agglomération est devenue propriétaire du site pour préserver les éléments sauvés de la destruction et a entamé une restauration du chevalement et des bâtiments jouxtant le treuil.

Les bénévoles de la 3M ont collecté des témoignages, des archives et des objets propres à l'activité de la mine. Différents dons de particuliers ont permis de récolter des minéraux que l'on présente aux visiteurs curieux de géologie.

Désormais, l'accès est autorisé et l'association va tout mettre en œuvre pour recevoir plus régulièrement un public varié.

Les randonneurs bénéficient d'un parcours pédagogique sur 4km où des panneaux indiquent les différentes facettes de l'histoire locale, des menhirs néolithiques aux légendes qui sont attachées au site.

Il devient possible de réserver auprès de l'association la 3 M Montbelleux des visites commentées, l'accueil de groupe est offert et s'adresse aux randonneurs comme aux scolaires.

Le site internet : La 3M-Montbelleux est de plus en plus fréquentée ce qui montre l'intérêt porté à ce type de patrimoine encore mal connu qui associe aujourd'hui un passé industriel et un environnement naturel.



Sortie en mai 2019
avec le Réseau Education Environnement du Pays de Fougères

COMITÉ JUMELAGE

Le 3 mai est jour de Fête Nationale en Pologne. C'est pourquoi, à l'initiative de Bretagne Pologne (association qui regroupe 15 jumelages actifs essentiellement basés en Ile et Vilaine) notre commune nouvelle a eu le privilège, cette année, de célébrer l'anniversaire de l'adoption de la première constitution d'Europe en 1791 et la deuxième après celle des Etats Unis.

C'était vraiment jour de Fête à LUITRE-DOMPIERRE, ce samedi 4 mai pour accueillir plus de 200 personnes et la salle de sports, drapée de rouge et blanc, couleurs du drapeau polonais, était resplendissante.

Pour cette circonstance le maire Joël MAUPILÉ et Michel BALLUAIS, maire délégué, ont accueilli Marek KRET Premier Secrétaire du Service Politique de l'Ambassade de Pologne à Paris venu tout spécialement célébrer l'évènement. Il était accompagné de Michel DORIN, consul honoraire de Pologne, et de Joseph MÉNARD nouveau Président de Bretagne Pologne. Notons également la présence de Thierry BENOIT, député, Françoise GATEL, sénatrice et Jeanne-Françoise HUTIN, Présidente de la Maison de l'Europe à Rennes.

Le comité de jumelage en a profité pour inviter et recevoir une délégation officielle de Przygodzice, ville jumelée avec Luitré. Michel BALLUAIS rappelle que le comité de jumelage a connu ses prémices dès l'été 2001 « Nous avons reçu une délégation en juin, en août nous y sommes allés et en août 2002 on scellait le jumelage »



De son côté Krzysztof RASIAK, maire de Przygodzice, souligne que les deux communes n'ont pas attendu l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne pour formaliser une étroite coopération : « Nous étions précurseurs avant l'heure et nos relations sont excellentes ».

Depuis 17 ans de nombreux liens d'amitié se sont tissés. Plus de quarante rencontres ont eu lieu entre les deux communes et la participation des jeunes générations est très remarquée et se développe.

Au cours de cette manifestation les intermèdes musicaux viennent ponctuer les discours officiels et les invités sont très surpris de la qualité des artistes locaux.

Les enfants des écoles ont entonné la Marseillaise. Fa si la et Semeurs de joie ont entre autres, interprété l'hymne Polonais. « Dunvel » a chanté a capella l'hymne Européen

A la veille des élections européennes, les intervenants ont mentionné des valeurs auxquelles il est bon de répondre. Des mots résonnent : démocratie, humanisme, fraternité... Informer les citoyens et rapprocher les peuples en Europe

pour préserver la Paix.

Et Madame Hutin de conclure « La Pologne, lorsqu'elle est entrée dans l'Europe, a remis dans notre cœur l'idée de solidarité »

Dans cet élan d'unité, merci à tous les acteurs qui ont participé à la réussite de cette manifestation et aux personnes qui, par leur présence ont apporté leur soutien !



L'ensemble MELEFF : Melen, Efflam, Azou
(enfants de la famille Provost) Jeunes talents de la musique bretonne

FA SI LA MUSIC

L'association a fêté son 95^{ème} anniversaire le 1^{er} juin 2019. Environ 300 personnes ont assisté à cette soirée anniversaire. Les jeunes musiciens et musiciennes ont d'abord présenté des morceaux accompagnés de leurs professeurs (Ronan pour les percussions et Philippe pour les cuivres). Chacun a pu apprécier leurs talents.

Ensuite le groupe « Les Plays Mobils » a réchauffé la salle puis après l'ensemble FA SI LA MUSIC SEMEURS DE JOIE a conquis le public par sa prestation préparée depuis plusieurs mois sous la baguette de Kevin.

Le président Jean-Pierre JEHAN a retracé l'historique et notamment les présidents qui se sont succédé :

- Création de la fanfare Saint Martin par l'Abbé GERARD, vicaire instituteur à Luitré jusqu'en 1924. Il fut président jusqu'en 1932
- 1932-1935 : Joseph GODE
- 1935-1945 : Constant FOUQUET
- 1945-1953 : Louis BELAIR
- 1953-1956 : Gaston TONDOUX
- 1956-1994 : Louis BELAIR
- Depuis 1994 : Jean-Pierre JEHAN

En 2002, La Fanfare devient FA SI LA MUSIC puis fusionne en 2008 avec les Semeurs de Joie de St Pierre des Landes pour fortifier ses rangs. Le groupe a pu ainsi assurer la formation des jeunes, élargir son répertoire, découvrir et participer aux concours des batteries fanfares de la région. Suite aux efforts réalisés, l'ensemble s'est retrouvé au Concours Régional à Lamballe le 19 mai dernier et a obtenu la note de 16/20 et l'accession en division supérieure.

Merci à toutes et à tous du soutien que vous avez apporté à notre groupe.

Nous invitons tous les jeunes et moins jeunes qui veulent pratiquer la musique à nous rejoindre afin d'assurer la continuité du groupe pour son 100^{ème} anniversaire en 2024.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au 06 21 10 96 54.

Composition du bureau :

- Président : Jean-Pierre JEHAN
- Vice-Président : Arnaud LECRIVAIN
- Secrétaire : Yannick CLOSSAIS
- Secrétaire-Adjoint : Kevin GAUTIER
- Trésorier : Nicolas TRAVERS
- Trésorière adjointe : Valérie MARTIN
- Membres : Joseph VIEL, Emeric LECRIVAIN



PALET-CLUB Dompierre-Luitré

L'Association Palet Club Luitré Dompierre organise un **CONCOURS DE PALETS**

le jeudi 8 août 2019 à Dompierre du chemin à côté du terrain des sports toute la journée.

Matin 1 joueur 4 palets 9h30 et l'après-midi 2 joueurs 4 palets 14h30.

Trophées le matin et lots de viandes l'après-midi.

Galettes-saucisse, frites, buvette. **Venez nombreux à ce concours.**



CLUB DE L'AMITIE / DOMPIERRE DU CHEMIN

Comme de coutume tous les derniers mardis de chaque mois, réunion mensuelle avec ses diverses activités :

Quelques dates à retenir pour l'année 2019 !!

JUILLET	Mardi 30 juillet : réunion mensuelle
AOÛT	Vacances
SEPTEMBRE	Jeudi 12 septembre : fête champêtre à l'étang de la Rue Verte Mardi 24 septembre : réunion mensuelle
OCTOBRE	Jeudi 10 octobre : tête de veau au Relais du Saut-Roland Mardi 29 octobre : réunion mensuelle (grillée de châtaignes)
NOVEMBRE	Mardi 26 novembre : réunion mensuelle
DÉCEMBRE	Samedi 14 décembre : repas de Noël - salle polyvalente Dompierre du Chemin

CHORALE

Répétition tous les mardis de chaque semaine à 10 h salle polyvalente de Dompierre.
Si vous désirez la rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Nous remercions tous nos adhérents qui participent à nos activités, ainsi que tous les bénévoles qui donnent aussi de leur temps, encore merci !!

Comme nous le signalons à chaque fois, nous comptons toujours sur nos jeunes adhérents dynamiques pour apporter de nouvelles activités.

La Présidente : Nicole MORAZIN

CLUB DE LOISIRS GÉNÉRATION MOUVEMENTS Luitré

Assemblée générale : après approbation du rapport d'activités, du rapport moral et financier, le vote de renouvellement du tiers sortant du bureau, des galettes des Rois ont été partagées dans une atmosphère bon enfant.

Le 7 février, le bureau du club a été constitué ainsi :

Présidente : Marie Dourdain

Secrétaire : Régine Ruault

Trésorière : Wendy L'Loyd-Davies

Autres membres : Madeleine Chartois, Annick Delaunay, Odette Leguériel, Marie-Paule Petit, Gérard Pouriel.

Vice-Président : René leguériel

Secrétaire adjoint : Jeannine Leguériel

Trésorier adjoint : Claude Delaunay



Après-midi détente et sorties :

- Le 14 mars, une vingtaine d'adhérents sont venus passer un après-midi au bowling de Fougères. Chacune et chacun a trouvé un immense plaisir de partager cet après-midi. Vu la réussite nous pensons renouveler cette manifestation en fin d'année.
- Le 14 avril un car de 57 personnes est parti de Luitré pour aller voir le spectacle des Bodins au Zénith de Caen. Ce fut un après- midi de fous rires.



Activités et Loisirs :

- Concours de palets le 12 avril, concours de belote le 17 avril nous remercions les participants.
- Entraînement de palets les 1^{er} et 2^{ème} vendredi de chaque mois
- Réunion mensuelle le 3^{ème} jeudi de chaque mois
- 3 interclubs avec Princé le 20 juin, avec Dompierre le 18 juillet et, avec la Selle en Luitré le 19 septembre

Nous restons à la disposition des personnes qui seraient intéressées par nos animations et nous acceptons toutes les autres propositions, elles seraient les bienvenues.

Association des Artisans et Commerçants Indépendants de Luitré (AACIL)

JEU D'AUTOMNE

du mercredi 25 septembre au mercredi 16 octobre 2019

Retrouvez vos bulletins chez vos commerçants participant à l'opération où vous pourrez gagner :

- o 1^{er} prix : Dacia Sandero « Ambiance »
- o 2^{ème} prix : Vélo Electrique
- o Coffrets de vin

MARCHÉ DE NOËL le dimanche 1^{er} décembre 2019



LES AMIS DE LA VIGNE

L'idée de planter des vignes, afin de produire du vin date de plusieurs années, l'accélération des projets similaires en Bretagne et notre visite du vignoble du Haut Garo à St Suliac, nous ont décidés à franchir définitivement le pas.

Les 2 points essentiels pour lancer le projet, étaient de le faire entre amis (20 membres fondateurs) et que cela s'inscrive dans le cadre de la vie communale. La mairie, par la voix de Michel BALLUAIS, nous a mis à disposition, un joli coteau, exposé sud-ouest, qui surplombe la commune, au lieu-dit, le Haut Feulavoir.

Pour cela, nous avons créé une



association, « Les Amis de la Vigne » et, par notre propre financement, nous avons pu réunir le matériel pour franchir la première étape, la plantation du cépage.

Il nous a fallu 2 grosses journées pour la mise en œuvre. La première a consisté à la préparation du terrain et la seconde à la mise en terre des plants. Nous avons planté du Cabernet Franc, dit « Le Breton » afin de produire du vin rouge. Nous nous sommes amusés autour du chiffre vingt pour arriver à faire du vin : 20 membres, 20 lignes de 20 plants, soit une pour chaque membre ; en tout 400 pieds.

UNC-AFN- Soldats de France Luitré

Lors de l'assemblée générale du 26 janvier dernier, le bureau a été reconduit avec les mêmes membres.

Le concours de belote a eu lieu le 15 février à la salle de Dompierre du Chemin.

Remerciements aux nombreux participants.



La commémoration du 8 mai s'est déroulée devant le Monument aux Morts le dimanche 5 mai. Puis un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la salle du Patronage. Merci à FA SI LA Music pour sa participation.

Nécrologie : Monsieur Léon MACHARD, ancien combattant d'Algérie nous a quitté récemment. Ses obsèques ont eu lieu le 24 mai dernier à Luitré.

Manifestations à venir :

- 6 septembre : concert des sonneurs de Trompe « L'Echo du Bas Maine » organisé par l'UNC de Dompierre à 20h à l'église de Luitré (renseignements près des responsables de Dompierre)
- 10 novembre 2019 : cérémonie au Monument aux Morts de Luitré
- 11 novembre 2019 : Repas

UNC-AFN Soldats de France Dompierre-du-Chemin

Événements passés :

- 27 janvier 2019 : Assemblée générale avec partage de la galette des rois et du verre de l'amitié – Pas de changement des membres du bureau.
- 5 Mai 2019 : Cérémonie du 8 mai



Le 5 mai 2019, à l'issue de l'office religieux célébré avec les communes avoisinantes, s'est déroulée, devant le Monument aux Morts, la commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe. La sonnerie au drapeau, le dépôt de gerbe, les allocutions des autorités et l'hommage aux morts ont été accompagnés par la fanfare luitréenne « FA SI LA Music ». C'est en cortège, précédé des portes drapeaux et

de la fanfare, que l'ensemble des participants s'est rendu à la mairie afin que soit procédé à la remise d'insignes.

Jean GROUSSARD, notre doyen des Soldats de France, s'est vu remettre, par Victor SAUDRAIS, administrateur départemental, l'insigne de l'UNC. Le maire, Joël MAUPILÉ, également Soldat de France, a remis l'insigne de Soldat de France à Louis CLOSSAIS. Pour clôturer cette journée commémorative, un vin d'honneur a été offert par la municipalité et servi à la salle municipale.

Événements à venir :

- 6 septembre 2019 à 20 heures : Concert des sonneurs de trompes de chasse par l'association « L'Echo du Bas-Maine » à l'église de Luitré.
- 10 novembre 2019 Cérémonie patriotique à Dompierre-du-Chemin.
- 11 novembre 2019 Repas organisé par UNC de Luitré.
- 5 décembre 2019 Commémoration de la fin des événements en Algérie à Billé.

A. S. C. D. Association Sportive & Culturelle de DOMPIERRE du CHEMIN

La saison sportive 2018-2019 se termine. Les séances de GYM DOUCE du jeudi matin et de MARCHE NORDIQUE du lundi matin, toujours animées par Monique, se sont bien déroulées, dans la joie et la bonne humeur, et avec une très bonne participation.

Retrouvailles au mois de septembre, venez nombreux nous rejoindre.

Renseignements au :
06 19 84 35 17 ou 02 99 97 91 70





FC SUD FOUGERAIS

Cette année l'association sportive comprend 84 licenciés de U6 à U17, et 72 en séniors et vétérans. Ils évoluent sur tous les terrains en herbe de nos 3 communes.

Une année riche en événements tant sur le plan sportif que sur le plan des animations

En séniors, l'équipe A qui évolue en D1 soit le plus haut niveau départemental termine 4^{ème} dans un groupe très relevé. L'équipe B après un début de saison difficile termine à une belle 6^{ème} place en D3 et perd en finale du challenge 35 contre Dol de Bretagne après avoir battu en demi-finale de FC Beauregard B (photo ci-dessous). Cette coupe est réservée aux équipes B qui jouent au maximum en D3. L'équipe C fait une très belle saison évoluant en D5, elle s'est classée 2^{ème} et donc évoluera à l'échelon supérieur la saison prochaine, bravo à eux.



En U6 jusqu'à U11, tout s'est bien déroulé. Les effectifs jeunes augmentent, on y accorde une grande importance. En U7 et U9 divers plateaux rythmaient la saison. Pour les U11 en entente avec le CF2L les résultats sont positifs. Deux entraînements étaient proposés et cela permet de voir une bonne progression dans l'ensemble. Aurélien COSTARD, responsable de l'école de foot a réussi à mener l'équipe A avec Cédric MEUDEC à la finale départementale où elle n'a pas brillé car le plateau était relevé avec les 24 meilleures équipes d'Ille et Vilaine.

Sur le point des animations, 3 dates étaient au calendrier cette année, le 4 mai loto, le 18 mai à Beaucé qui réunissait un gros événement à savoir la finale U13 garçons et filles. Cela regroupait les meilleures équipes du département. Le club avait la responsabilité de l'organisation et de la logistique et le District le plan sportif. Environ 300 enfants étaient présents sur les 2 terrains. Puis le 25 mai, notre tournoi U11 avec aussi le rassemblement U9. Un gros événement (32 équipes U9 et 12 équipes U11) qui est la deuxième édition du challenge Maxime Guillaume. Un grand merci aux 50 bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ces animations.

Tu aimes le foot, inscris-toi au FCSF

Contact Hervé LESELLIER Co-président
au 06 82 49 56 99

DLVB Dompierre-Luitré Volley-Ball

Avec ses 30 licenciés répartis en deux équipes mixtes le DLVB (Dompierre Luitré Volley-Ball) est un club de volley dynamique et convivial, ouvert à tous.

Cette saison, les mixtes 2 (catégorie honneur), terminent à la 6^{ème} place de leur poule avec 41 points, les mixtes 1 (catégorie honneur) sont quant à eux 5^{ème} de la poule avec 43 points.

Nous rappelons que les entraînements ont lieu le mercredi de 20h à 21h30 à la salle des sports de

Dompierre. Les matches se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30.

Vous trouverez les plannings des matches sur le panneau d'affichage de la salle de Dompierre : n'hésitez pas à venir encourager ces équipes.

Contact **Elodie MAUPILLÉ 06 07 04 69 30**

Bureau : Elodie MAUPILLÉ, *Présidente* - Nicolas MAUPILLÉ, *Vice-Président* - Rémi SEGOUIN, *Secrétaire* - Valérie BASLÉ, *Trésorière*



GROUPEMENT DES JEUNES du Bocage Fougerais

Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais est une association sportive qui regroupe 4 clubs seniors (CF2L, Sud Fougerais, US Billé Javené, AS Parcé).

Le groupement réunit 220 licenciés de U12 à U17 dont une trentaine de féminines (forte croissance de licenciées féminines)



Cette saison, nous avons 5 équipes dans la catégorie **U12-U13** (U13 A – U13 B – U13 Espoir – U12 A – U12 B) avec les U13 A qui étaient au niveau D2 et les autres équipes niveau secteur. De plus, nos U13 B ont terminé à une très belle 2^{ème} place en finale de la coupe secteur.

En U14/U15, nous avons 3 équipes (U14-U15-U15 B), les U15 A et U14 (photo) finissent dans le top 5 de D2 et les U15 B au milieu de tableau en D3

En U16/U17, nous avons 3 équipes (U16-U17-U17 B), les U16 et U17 A jouaient en D1 avec un top 5 pour les U16 et un maintien pour les U17 A. Les U17 B quant à eux terminent dans le bas du tableau en D2

Chez les féminines, nous avons 4 équipes (U15-U13- U11 2 équipes), les U15F (photo) terminent championnes de D3, les U13 en bas de tableau en D3 et les U11 ont effectué des plateaux sur toute la saison sans classement.

Horaires d'entraînement Saison 2019/2020 :

- U14/U15 : Lundi et jeudi de 17h45 à 19h15 à Javené
- U16/U17 : Mardi de 19h à 20h30 et vendredi de 18h15 à 19h30 à Javené
- U12/U13 et Féminines : Mercredi de 15h30 à 17h à Beaucé et le vendredi de 18h15 à 19h30 à La Selle en Luitré

Reprise de la saison 2019/2020 :

- U12/U13 : Lundi 19 août de 14h à 15h30
- U14/U15 : Mardi 20 août de 17h à 18h30
- U16/U17 : Mercredi 21 août de 17h45 à 19h15

Pour plus d'informations, merci de contacter Kevin BEUCHERIE au 07 88 68 47 76



Pays de Fougères BASKET

Le PFB compte près de 350 licenciés et a engagé 36 équipes des championnats nationaux aux championnats départementaux.

Le PFB fêtait ses 10 ans cette année.

Bon bilan pour l'équipe fanion cette année. Une 6^{ème} place bien méritée avec un effectif réduit mais une envie de se battre à tous les matchs. L'affluence à Justy Specker est en nette augmentation et le spectacle et les live facebook sont de plus en plus regardés grâce à notre partenaire LSEI-Web TV Sport.

10 ans ça se fête ! Un repas plus une soirée dansante a permis de regrouper 200 personnes dans la salle de sport de Luitré.



Luitré BC

Les joueurs luitréens de moins de 11 ans jouent tous à Luitré. A partir du collège les entraînements se déroulent à Fougères et les joueurs évoluent à Luitré ou à Fougères au niveau départemental ou régional. Bravo aux U18F, Nina Maupile (cap), Gabrielle Lesellier, Juliette Torel, Clara Maupile, Marine Reconneille qui ont atteint le championnat inter-



région et ont pu se confronter aux meilleurs équipes du Grand Ouest.

Cette année, Luitré accueillait 6 équipes dans la salle de Luitré ou de Dompierre du Chemin:

- Seniors Masculin 4 (D3)
- U11 M – Mathieu Seyeux / Elouan Pautonnier
- U11 F – Pauline Anger
- U9 – Arthur Seyeux, Aymeric Coupé et Martin Seyeux

Bureau de Luitré Basket Club:

Jean-Baptiste Torel (Président)
Nicolas Maupillé (Vice-président)
Jacques Brault (Vice-président)
Christian Seyeux (Secrétaire)
Christine Seyeux (Trésorier)
France Cheminant, Anne-Cécile Aubert, Mathieu Seyeux, Alexandre Betton, Aymeric Coupé

Site internet : Des news toutes les semaines, les horaires des matchs et des entraînements, les photos d'équipes ... toutes les infos du club sont sur www.pays-fougères-basket.fr.

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles pour faire fonctionner la section Basket de Luitré. Toute personne (parent, jeune joueur ...) désirant coacher une équipe, ou donner un coup de main lors des événements Luitréens, sera la bienvenue.

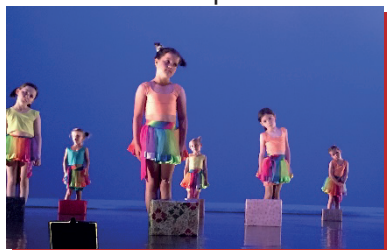
INDEPENDANTE SPORTIVE ET CULTURELLE Luitré (ISC)

L'association Indépendante Sportive et Culturelle (ISC) est présente sur le territoire de Luitré-Dompierre depuis 1984. 190 personnes ont été adhérentes à l'association en 2017/2018.

L'association dans une année c'est : 4 réunions de bureau, entre 32 et 35 semaines de cours sur l'année scolaire, 1 spectacle de danse à la fin du mois de mai. Lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 février 2019 et portant sur l'exercice 2017/2018, le Bureau de l'association a été renouvelé. Il est composé de :

- Présidente : Brigitte GUILLAUME-DION
- Trésorière : Marielle LE MER
- Trésorière adjointe : Véronique LBOUC
- Secrétaire : Paule GALODÉ

Avant de vous présenter les activités qui seront



proposées à la rentrée 2019/2020, il est important de souligner l'implication et l'engagement au quotidien des

membres du Bureau de l'association ainsi que des parents bénévoles pour l'organisation du spectacle.

A la rentrée 2019, vous pourrez retrouver diverses activités proposées sur la commune de Luitré-Dompierre :

- **Yoga** : le mardi matin de 10h30 à 11h30 dans la salle du patronage.

- **Danse** : les cours sont assurés par Mathilde PAUTREL, professeure de danse certifiée (ESAT et DE de danse) et salariée de l'association. Les cours vont de 4 ans à l'âge adulte. Ils sont répartis sur 9 créneaux du jeudi au samedi.

- **Activité renforcement adulte** : Trois cours sont proposées par Aurélien CROC, professeur diplômé en métiers de la Forme et salarié de l'association. Au programme : Step, F.A.C (fessiers abdos cuisses) et un cours de renforcement en cardio où on peut retrouver de la zumba, du pound fitness, ... Ils ont lieu tous les lundis soirs à la salle des sports de Luitré. Des vacances d'automne aux vacances d'hiver, les cours se font dans la salle des fêtes de Dompierre-du-Chemin.

Pour vous inscrire, c'est simple, des permanences seront assurées au mois de juin et au mois de septembre. Le dossier d'inscription est disponible sur demande à l'adresse mail suivante :

asso.isc.luitre@gmail.com.

Les dates d'inscription 2019/2020 :

- vendredi 13 septembre de 17h30 à 19h00, salle du patronage
- samedi 14 septembre de 10h30 à 12h00, salle du patronage

Les cours recommencent à partir de la semaine 38, soit le lundi 16 septembre 2019.

CYCLO CLUB LUITRE DOMPIERRE (CCLD)

Rando VTT et PEDESTRE « Les Roches du Saut Roland »

Comme chaque année le Cyclo Club Luitré-Dompierre a organisé sa randonnée VTT et Pédestre les 25 et 26 mai 2019 au départ de la salle de Dompierre-du-Chemin.

Les différents circuits VTT (25, 35, 45, 55 et 60 km) et pédestre (8 et 12km) ont emprunté, sous le soleil les chemins qui jalonnent les communes de Luitré, Dompierre, Parcé, Montautour et Princé.

Samedi après-midi : 38 pédestres et 187 vététistes

Dimanche matin : 49 pédestres et 174 vététistes

Soit au total 448 participants sur les deux jours.

Les participants à cette randonnée ont particulièrement apprécié l'accueil et la bonne humeur qui règnent au sein du CCLD ainsi que les chemins empruntés sur les différents parcours.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui participent au bon déroulement de cette manifestation, au nettoyage des chemins ainsi qu'au balisage des parcours.



Si vous aimez le VTT, le Cyclotourisme et pourquoi pas la marche à pied, la convivialité, le partage et la joie de vivre, venez rejoindre le Cyclo Club Luitré-Dompierre.



La Seconde Guerre Mondiale à Dompierre-du-Chemin et Luitré (1^{ère} partie)

Il y a 80 ans, le 1^{er} septembre 1939, débutait la Seconde Guerre Mondiale, avec ses atrocités et ses dizaines de millions de morts.

Au milieu de ce conflit, la vie se poursuit dans nos communes de Dompierre-du-Chemin et Luitré.

Au travers des comptes-rendus des deux conseils municipaux, nous voyons que le quotidien prend le dessus et que la Guerre est à peine évoquée. Pourtant, à partir de 1940, la France vit bien sous l'Occupation et l'armée allemande est bien présente sur le territoire français jusque dans nos contrées.

Les deux conseils municipaux continuent de gérer la vie municipale.

Elus en mai 1935, il s'agit pour Luitré, de : Amédée FLEURY, Isidore MERIENNE, Louis GALODE, Joseph DUFEU, le Comte SOUFFLOT de MAGNY, Emmanuel PICHOT, François GUERIN, Joseph BETTON, Auguste CHEMIN, Auguste TOREL, Joseph TOREL, Comte Gaston du PLESSIS de GRENDAN, Charles FORTIN, Félix TOREL, Henri DELAUNAY et Constant BERTHELOT.

Du côté de Dompierre-du-Chemin, les élus des 5 et 12 mai 1935 sont : Jean LOUVEAU, Amand TOUCHEFEU, Ange ERARD, Pierre BAHU, Joseph DINARD, Constant CHEUX, Joseph LEGAY, Etienne LE POULLEN, Louis LAMBERT, Henri BERTHELOT, Michel LEPRON et Joseph VALLEE.

Il faut souligner qu'Etienne LE POULLEN qui sera élu maire (poste qu'il occupe depuis 1919 et un retour glorieux de la Première Guerre Mondiale), est également député de la

circonscription de Fougères (lire portrait par ailleurs). Il aura le triste privilège de voter les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940, ce qui le rendra inéligible en 1945. Le premier adjoint sera Jean LOUVEAU.

Voilà donc un résumé ce que nos élus de l'époque ont traité pendant le conflit mondial qui se déroulait autour d'eux : la (les) petite(s) histoire (s) au sein de la Grande Histoire...

1939

Et d'abord un contraste : la Guerre vient de débuter le 1^{er} septembre et chaque conseil municipal se réunit ce même mois. Luitré convoque deux conseils municipaux (les 5 et 22). Celui du 5 septembre est vide : il est titré « séance extraordinaire », cite les élus présents et s'arrête net, sans un mot ni une délibération. Quant à celui du 22, il est question du compte administratif 1938 et il n'est pas fait allusion au début du conflit.

A Dompierre-du-Chemin, un seul conseil municipal se réunit le 27 septembre. Il est également question du compte administratif 1938 mais, sur le compte-rendu, le Maire Etienne LE POULLEN fait une allocution politique digne du Député qu'il est :

« Messieurs, vous me permettez avant d'ouvrir la séance d'adresser l'hommage ému de l'assemblée municipale à nos compatriotes appelés sous les drapeaux pour défendre les libertés des peuples qui veulent conserver leur indépendance. Nous unirons dans ce même hommage l'armée française toute entière et l'armée

anglaise, notre alliée. Nos pensées iront aussi dans un même sentiment d'admiration vers cette courageuse nation polonaise qui défend encore avec un héroïsme surhumain les derniers lambeaux de son territoire dévasté.

La longue et terrible guerre de 1914 aurait dû apprendre à l'Allemagne vaincue à renoncer à sa folie de domination sur l'Europe. Il n'en a rien été. L'une après l'autre, Hitler a décidé d'anéantir les nations faibles et indépendantes. La France, en secourant la Pologne lâchement attaquée, défend l'intégrité de son territoire. La France demande à tous ses enfants des sacrifices pour sortir victorieux d'une guerre qu'elle n'a pu éviter. Avec vous tous, mes chers conseillers, je peux assurer le Gouvernement de la République du plus entier dévouement qu'il trouve près de nous dans la noble et lourde tâche qu'il poursuit. »

Pour précision, puisqu'il a été question des comptes administratifs 1938 pour les deux communes, celui de Luitré fait apparaître un excédent de 14 903.64 Francs (recettes de 121 224.03 francs et dépenses de 106 321.39 Francs) et celui de Dompierre-du-Chemin est excédentaire de 10 626.69 francs (recettes 35 902.46 F et dépenses 25 275.77 F).

Par la suite, sur cette fin d'année 1939, l'activité municipale est plutôt réduite, avec un seul conseil le 10 novembre à Luitré où il est fait une brève allusion à Charles FORTIN (élu) et au cantonnier COUPEAU qui ont été mobilisés.

Du côté de Dompierre-du-

Chemin, il n'y aura pas d'autre conseil avant le 3 juillet 1940, soit presque un an sans réunion.

1940

1940, l'année où tout va basculer pour la France qui va signer l'armistice le 22 juin 1940 avec l'Allemagne. Etienne LE POULLEN, comme indiqué plus haut, a donné les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain mais, jamais, il n'y est fait référence au Conseil Municipal.

A Luitré, lors du Conseil Municipal du 3 janvier 1940, il y a quand même cette demande qui est effectuée :

« Le Conseil Municipal demande à M. Le Sous-Préfet de Fougères, l'autorisation de prélever sur le crédit de 3 000 F affecté à l'entretien des chemins communaux [une somme] pour être distribuée ou en numéraire ou en colis, aux soldats de Luitré, mobilisés au front »

Par la suite, au cours des conseils municipaux qui suivent, il est surtout questions des aides à apporter à différents publics. C'est une longue liste que l'on retrouve à chaque fois : assistance aux vieillards, demandes d'hospitalisation ou d'internement, assistance aux femmes en couches, assistance médicale gratuite, primes d'allaitement...

Ces aides seront de plus en plus récurrentes sur les deux communes au fur et à mesure du conflit.

A un autre niveau, c'est le secrétaire de mairie de Luitré de l'époque qui voit son salaire augmenter régulièrement pendant la Guerre : en avril 1940, le Conseil Municipal décide de l'augmenter de 400 F pour porter

son traitement à 9 000 F. L'année suivante, en 1941, ce sera une augmentation de 6 000 F et, en janvier 1942, sa femme sera embauchée comme secrétaire de mairie auxiliaire. Sa situation familiale est même évoquée au Conseil du 4 août 1940 :

« Attendu que M. HUBERT Pierre, secrétaire de Mairie, père de 13 enfants, dont l'aîné a eu 17 ans le 2 mars 40, s'est fait radier de la Caisse de Compensation de Rennes...[le Conseil Municipal] décide d'ouvrir une autorisation spéciale au budget de 1940, de 4 462.40 F, représentant le montant des allocations familiales dues au titre du 1^{er} trimestre 1940... »

Pendant ce temps-là, à Dompierre-du-Chemin, le Conseil Municipal reprend son activité avec deux séances le 3 juillet et le 3 octobre. A l'occasion de celles-ci, une décision fait directement allusion au conflit :

« Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget une somme de 2 000 F représentant les frais de pension des Sous-Officiers Français chargés de la surveillance des Prisonniers mis à la disposition des cultivateurs du 25 juillet jusqu'au 10 octobre. A partir de cette date, aucune indemnité ne sera plus accordée à cette mesure de faveur ayant été envisagée temporairement. »

Même sous-entendue, la Guerre est là, présente dans le quotidien de chacun...

1941

Les deux conseils municipaux fonctionnent davantage sur cette année 1941. Il est question de travaux ou d'animations comme si la vie devait continuer malgré tout :

« Le Conseil décide de prélever sur

l'article 48 du budget « Entretien des Bâtiments Communaux » la somme de 361 F 20 nécessaire au règlement du mémoire [facture] de M. SIMON, menuisier, pour réparations et aménagement du matériel de couchage destiné aux soldats allemands préposés à la garde des prisonniers mis à la disposition des cultivateurs. » (Conseil Municipal Dompierre-du-Chemin, 3 mars 1941)

« Le Conseil Municipal demande la création d'ateliers publics de distillation dans la Commune, en raison de son étendue. Ces ateliers seraient fixés aux emplacements suivants :

- Au Carrefour du Bois-Le-Houx sur la voie publique ;
- A la Saudrais, en face la ferme de Bertel, sur la voie publique ;
- Sur la route de Parcé, au lieu-dit Les Pruniers, sur la voie publique ;
- Sur la route de Fougères, au lieu-dit Bas Montbelleux, sur la voie publique.

L'atelier public au bourg est sans changement, naturellement. » (Conseil Municipal Luitré, 5 janvier 1941)

Ces « ateliers publics de distillation » font référence aux bouilleurs de cru ou bouilleurs ambulants.

Cette année 1941 est également une année où est imposée la création d'une Caisse des Ecoles dans les deux Communes. En voici quelques articles :

« Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une circulaire de M. Le Sous-Préfet de Fougères en date du 28 décembre 1940 préservant dans chaque commune l'institution d'une caisse des Ecoles en conformité de la loi du 15 octobre 1940.

Ses statuts sont ainsi définis :

Article 1er – Une caisse des Ecoles est instituée à ..., en exécution des lois du 28 mars 1882 (article 17) et du 15 octobre 1940. Elle a pour but de faciliter la fréquentation des écoles publiques et privées par des récompenses sous forme de livres utiles et de livrets de caisses d'épargne aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents et peu aisés, soit en leur donnant les livres et fournitures de classe qu'ils ne pourraient se procurer, soit en leur distribuant des vêtements et des chaussures, et, pendant l'hiver, des aliments chauds.

[...]

Article 13 – Dans une assemblée générale annuelle des sociétaires,

il est rendu compte des travaux du comité et de la situation financière de l'œuvre. Une copie de ce compte rendu est transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur Le Maire invite en conséquence le Conseil Municipal à désigner au sein de son assemblée 3 de ses membres pour faire partie du comité de la caisse des écoles. Le Conseil désigne M.M.....

Ce Comité devant attribuer aux meilleurs élèves des écoles publiques et privées les récompenses, et aux nécessiteux de ces écoles au prorata de leur nombre les secours, il y a lieu de verser à la Caisse les sommes de 200 francs et 400 francs inscrites

au chapitre 16 articles 91 et 97 du budget de 1941 : Secours et fournitures aux élèves indigents.

En outre, Monsieur Le Maire propose au Conseil de verser à la Caisse des Ecoles la subvention de 1 000 francs accordée par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale pour cantine scolaire inscrite à l'article 14 du budget additionnel de 1940. »

La vie reprend donc son cours dans nos deux communes, avec une attention toute particulière pour les plus jeunes. Chacun prend ses habitudes malgré l'occupant allemand. Mais les événements vont bientôt se précipiter...

Contribution de Daniel HEUDRE, historien fougerais

Etienne Le Poullen

Fils d'Emile Le Poullen, propriétaire et maire de Dompierre-du-Chemin, résidant au château de Kodéan, Etienne le Poullen est né le 4 décembre 1877. Il est élu au conseil municipal de Dompierre-du-Chemin en 1904, puis maire en 1919. Il est le fondateur de l'Association des anciens combattants de sa commune. En 1924, il est élu conseiller général d'Ille-et-Vilaine. En avril 1933, il est élu député à la faveur d'une élection législative partielle sur un programme groupe de la Fédération républicaine, il sénateur Lefas, l'Intergroupe de défense du de la chaussure s'organisent pour contrer comités anti-Bata multiplient les réunions parlementaires pour voter une proposition le 22 mars 1936, interdisant pour deux fabriques ou ateliers de chaussures comme ou la modification des installations une première fois en 1938 pour un an et mois. Cette loi se présente ouvertement l'historien Florent Le Bot comme opposée stigmatise, selon lui, le groupe Bata comme



Le mandat d'Etienne Le Poullen se poursuivra jusqu'au 31 mai 1942, à la Chambre des députés (un décret de juillet 1939 proroge jusqu'au 31 mai 1942 le mandat des députés élus en mai 1936). Ainsi vote-t-il les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Etienne le Poullen décède à Dompierre-du-Chemin, le 11 septembre 1963, à l'âge de 85 ans.

SOURCES : Jean Joly, Dictionnaire des parlementaires français (1880-1940), PUF, 1960

Florent Le Bot, La fabrique réactionnaire, Antisémitisme, spoliations et corporatisme dans le cuir (1930-1950), Sciences Po les Presses, 2007

(La suite dans notre bulletin de janvier 2020)



AU REVOIR A MARIE-CLAIRE ET BIENVENUE A LAURA !

Du nouveau dans votre pôle commercial !!

Marie-Claire remercie son aimable clientèle tout au long de ses longues années. Elle s'était installée le 1er décembre 1981.

Nous la remercions d'avoir prolongé sa période d'activité afin de permettre une continuité de service pour le salon de coiffure. Nous lui souhaitons le meilleur pour son nouveau départ en tant que jeune retraitée.

Mais qui a repris le flambeau ?

Il s'agit de Madame CENIER Laura. Madame CENIER a fini ses études en 2016 et a poursuivi dans un salon franchisé pendant 2 ans. Tout en gardant l'objectif d'ouvrir son propre salon.

Nous avons là une femme entreprenante et passionnée puisque la coiffure c'est dans la famille ! En effet, sa mère dispose également de son propre salon.



Le salon de Laura, a donc ouvert ses portes le 9 mai dernier.

Elle vous accueille dans son salon situé

1T, rue du Maine à Luitré
Sur rendez-vous, au 02 99 97 94 81 :
Du mardi au jeudi : 9h - 12h et de 14h - 19h
Le vendredi : 9h - 12h et de 13h30 - 19h
Le samedi de 8h00 - 16h30

Nous lui souhaitons bonne chance pour son salon !

CLASSES 9 de Luitré-Dompierre

Retrouvailles le samedi 05 octobre 2019

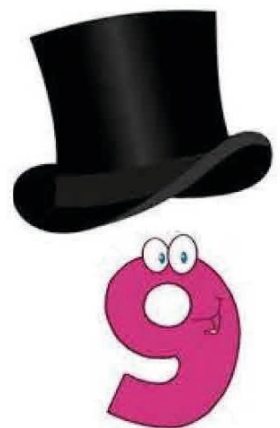
10 h 30 : Célébration des classes – Eglise de Luitré et
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Luitré

11 h 00 : Photo Souvenir près de la mairie de Luitré
suivi du vin d'honneur

13 h 00 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de
Dompierre-du-Chemin

13 h 30 : Repas à la salle des fêtes de Dompierre-du-Chemin

20 h 30 : Buffet Campagnard / Soirée dansante



Pour tout renseignement, s'adresser à

Madame JOSSE Nicole

8, rue du Maine LUITRE 35133 LUITRE-DOMPIERRE - 02 99 18 81 13



Luitré-Dompierre

DES IDÉES COMMUNES



La maire de Luitré sera exceptionnellement fermée les samedis 10 et 17 août 2019
La mairie de Dompierre-du-Chemin sera fermée tous les samedis du mois d'août 2019

ECHOS de nos commerces



LA POSTE

LUITRE
Congés du
12 au 31 août inclus

**EPICERIE LA FERME
SAINT BLAISE**



Congés du
07 au 23 septembre

**RESTAURANT
LE SAUT ROLAND**



Congés du
10 août au 1^{er}
septembre inclus

GARAGE PETITPAS



RENAULT

Congés du
29 juillet au 17 août
inclus

**TRAITEUR
CHARCUTERIE**



Congés du
Du 27 juillet au 21 août
inclus

EPICERIE DE DAN



Congés du
04 au 21 août inclus

WELCOME'S BAR



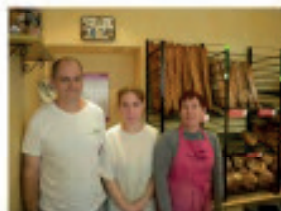
Congés du
29 juillet au 12 août
2019 inclus

**SALON COIFFURE
Laura CENIER**



Fermeture du salon les
13 et 14 août

**LE FOURNIL DE
LUITRE**



La boulangerie reste
ouverte durant l'été



LA POSTE

DOMPIERRE-DU-CHEMIN
Congés du
22 juillet au 03 août
inclus
Et du 02 au 07
septembre

OSTEOPATHE



Le cabinet
d'ostéopathie reste
ouvert durant l'été